

<https://cdurable.info/Prix-Entreprises-et-Environnement-Appel-a-candidature-ADEME,2683.html>

Communiqué du Ministère de l'Ecologie, du Développement
Durable et de la Mer

Prix Entreprises et Environnement 2010 : 17 entreprises distinguées pour leurs initiatives innovantes en de développement durable

ÉDITION 2010

Prix
Entreprises
&
Environnement



Date de mise en ligne : jeudi 2 décembre 2010

- Développement Durable en action -

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

Faire évoluer les modes de consommation et de production dans le sens du développement durable est une priorité du Grenelle Environnement. Cet engagement nécessite une démarche collective, tant du côté du particulier que de l'entreprise. C'est pourquoi, chaque année, le ministère du développement durable et l'ADEME mobilisent et encouragent les entreprises innovantes en matière de développement durable à travers les Prix Entreprises & Environnement.

Eco-conception, management responsable, réduction des consommations d'énergie et des pollutions, préservation des écosystèmes et de la biodiversité... ces prix récompensent chaque année les initiatives d'entreprises exemplaires en matière de développement durable.

La nouveauté de cette édition 2010 est la création des catégories « Innovation dans les Eco-technologies et Biodiversité et entreprises », ce dernier thème étant tout particulièrement à l'honneur en cette Année Internationale de la Biodiversité.

Nathalie Kosciusko Morizet, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, a décerné le 30 novembre dernier les Prix Entreprises et Environnement 2010, lors du Salon Pollutec.

Les 17 lauréats sont distingués selon 5 catégories :

Catégorie Ecoproduit pour le développement durable

- **BOURGEOIS**, fabricant d'équipement de grande cuisine, reçoit le Prix Ecoproduit pour le développement durable pour le four mixte éco-conçu Zénith. La démarche d'éco-conception globale de ce produit, alliant le respect de l'environnement et des personnes, a permis de réduire la consommation énergétique, le bruit et l'humidité de l'atmosphère de travail. Un suivi des consommations selon le mode de cuisson choisi sensibilise l'utilisateur.

Les mentions spéciales du jury sont attribuées aux entreprises **CIMENTS CALCIA** pour le BioSac, 1er sac de ciment biodégradable et compostable et **ROSKOPLAST** pour pour leflacon doseur de miel issu d'une démarche d'écologie industrielle.

Catégorie Technologies économes et propres

- **TILLY-SABCO**, PME bretonne du secteur de l'abattage et de la transformation de poulets, reçoit le Prix Technologies économes et propres 2010 pour son système de refroidissements de poulets entiers fonctionnant grâce à un mélange d'eau et d'air brassé. Ce système permet une réduction de la consommation d'eau et de la charge polluante des eaux rejetées, en accroissant la sécurité sanitaire des aliments et celle du personnel.

La mention spéciale du jury est attribuée à l'entreprise **SIMIRE** pour BLUE PROTECH, son vernissage poudre sans rejet de COV.

Catégorie Innovation dans les éco-technologies

- **ADEQUATEC**, TPE de cinq personnes dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, reçoit le Prix Innovation dans les Eco-technologies 2010 pour l'« ADEQUAPRESS ». Cette presse à vis munie d'un tambour de filtration est habilement conçue pour optimiser le traitement de boues tout en consommant très peu d'énergie, de produits chimiques et d'eau .

Les mentions spéciales du jury sont attribuées aux entreprises **RAYCREATIS**, **SOITEC** et **CAIRPOL**.

Catégorie Management et initiatives pour le développement durable

- La **SNCF** reçoit le Prix Management des achats durables pour le déploiement de sa politique d'achats durables et solidaires à long terme. Initiée en 2008 par la Direction des Achats, la démarche implique de nombreux acteurs en interne depuis le niveau central jusqu'à la maille locale, avec des outils pour piloter la conduite du changement, valoriser les bonnes pratiques et capitaliser les retours d'expérience.

Les mentions spéciales du jury sont attribuées aux entreprises **PURE IMPRESSION** et **BISCUITIERIES DE L'ABBAYE SAS**.

Catégorie « biodiversité et entreprises »

- **EGIS EAU**, société d'ingénierie et de conseil qui conçoit des ouvrages sous-marins, reçoit le prix Biodiversité et entreprises pour l'éco-cavalier. Il s'agit d'un produit de lestage en béton, éco-conçu pour créer des habitats artificiels, en fonction des écosystèmes et des espèces que l'on veut accueillir ; il favorise la fixation d'espèces végétales et animales variées.

Les mentions spéciales du jury sont attribuées à **AGRIVAIR-NESTLE WATERS FRANCE**, **EGIS EAU**, **BIOTOPE** et **BOTANIC**. Le coup de coeur du jury est attribué à l'entreprise **LEA NATURE**.

Post-scriptum :

Ces Prix Entreprises et Environnement, organisés en partenariat avec l'association Orée et le Crédit Coopératif, verront leurs meilleurs dossiers transmis au concours européen « European Business Awards for the Environment » piloté par la Commission européenne.